

Arnaud Bourgain

Développement de la coopération avec les universités de Bamako

L'accord de coopération Luxembourg-Mali (2015-2019) prévoit un développement des actions de partenariat entre l'Université du Luxembourg d'une part, et l'Université des sciences juridiques et politiques et l'Université des sciences sociales et de gestion de Bamako d'autre part. En prenant appui sur une première expérience de coopération universitaire en droit et en économie, ce volet vient compléter de manière originale la stratégie de la coopération luxembourgeoise en Afrique de l'Ouest axée sur le développement rural et la sécurité alimentaire, la formation et l'insertion professionnelle, et la bonne gouvernance.

Le Mali, pays sahélien à l'économie fragile et connaissant une très forte croissance démographique (+3 % par an, la moitié de la population ayant moins de 15 ans), a créé sa première université en 1996, structurée en cinq universités depuis 2011. Ces universités ont des difficultés structurelles pour faire face à la demande de formation de la jeunesse malienne. Les effectifs sont pléthoriques dans des filières trop généralistes (notamment 24 000 en droit, 20 000 en sciences sociales et gestion) qui connaissent un manque patent d'enseignants hautement qualifiés, ainsi qu'un sous-équipement des services administratifs, pédagogiques et de documentation. Par souci d'efficacité et d'impact, notre coopération se concentre sur le soutien aux étudiants avancés et aux jeunes chercheurs en droit et en économie.

Depuis 2010, une action de coopération est menée par l'Université du Luxembourg en Droit et en Économie avec l'Université

La stratégie n'est pas d'allouer des bourses d'étude pour attirer quelques étudiants en Europe, mais d'entreprendre des actions de moyen terme visant un renforcement durable de la formation d'étudiants avancés.

des sciences juridiques et politiques et avec l'Université des sciences sociales et de gestion de Bamako. Chaque année, plusieurs professeurs de l'Université du Luxembourg vont enseigner à Bamako dans un programme de master d'économie et auprès de jeunes chercheurs en droit, et quelques enseignants de Bamako sont invités à Luxembourg. Les déplacements vers le Mali n'ont été que très momentanément interrompus en 2013 pendant la grave crise politique, mais ils ont repris en 2014. Ce programme était modeste, mais la continuité de ces échanges a permis d'établir d'étroites relations avec les responsables des filières de droit et d'économie. Le soutien aux programmes d'enseignement apporté à Bamako est fortement apprécié et les étudiants à Luxembourg ont l'occasion ponctuellement d'apprendre à connaître un point de vue africain sur des sujets d'économie du développement ou de droit africain. De plus, cette coopération donne la possibilité aux professeurs

de l'Université du Luxembourg de nouer des contacts et de renforcer leur connaissance de la réalité ouest-africaine. Cette opportunité est d'autant plus intéressante que certains d'entre nous mènent des recherches sur des sujets comme le droit des coopératives, les réformes fiscales et de droit commercial en Afrique subsaharienne ou encore les processus migratoires et de *brain-drain*.

C'est cette première expérience réussie qui va être substantiellement développée et élargie par la Coopération luxembourgeoise à partir de 2015 et conformément à ses principes de renforcement des capacités sur place, en Afrique. La stratégie n'est donc pas d'allouer des bourses d'étude pour attirer quelques étudiants en Europe, mais d'entreprendre des actions de moyen terme visant un renforcement durable de la formation d'étudiants avancés ou jeunes chercheurs en droit et en économie. L'effet de levier existe, car ceux-ci sont amenés à devenir enseignants ou cadres dans une société où la jeunesse est tellement nombreuse. Bien sûr il s'agit d'un véritable partenariat car toutes les décisions sont prises de manière concertée. Les deux universités de Bamako se sont positionnées comme partenaires actifs et la relation que nous entretenons est par conséquent très équilibrée;

Arnaud Bourgain est professeur d'économie à l'Université du Luxembourg, co-responsable (avec le Prof. David Hiez) de la coopération interuniversitaire Luxembourg-Bamako



Les étudiants de Master en économie lors d'une mission en février 2015

nous apprécions également le fait que nos interlocuteurs soient une force de proposition, et défendent les axes de développement qui sont importants à leurs yeux, comme la création des programmes de Master. Notre stratégie s'appuie également sur une coopération « Sud-Sud » puisque nous venons d'initier un réseau des universités ouest-africaines partenaires de Bamako. Le plan d'action vient d'être discuté avec des professeurs des universités du Sénégal (Dakar et Saint-Louis), du Burkina-Faso (Ouagadougou et Bobo-Dialouso) et de Côte d'Ivoire (Abidjan et Bouaké), qui sont prêts à participer aux opérations.

Dès 2015, la première action issue du partenariat est l'organisation de séminaires annuels thématiques dédiés aux jeunes chercheurs (doctorants), l'un en droit, l'autre en économie sur des thèmes spécifiques d'approfondissement méthodologique, favorisant les échanges entre doctorants des différentes universités d'Afrique de l'Ouest et permettant les contacts avec des professeurs expérimentés. Un colloque annuel (d'une année à l'autre, le thème changera entre droit et économie) sera organisé à Bamako en partenariat avec d'autres universités africaines et des

réseaux établis afin de promouvoir la recherche sur le développement.

D'autre part, nous avons commencé à accueillir des jeunes chercheurs maliens chaque année à l'Université du Luxembourg pour des stages de trois mois, afin de leur faire découvrir les arcanes de la recherche en Europe, et de leur fournir un accès à des bases documentaires sans pour autant les extraire de leur pays pour de longues années.

L'apport de ressources documentaires et de logiciels de statistique et d'économétrie, accompagnés de formation est le complément indispensable à l'effort mené pour soutenir l'enseignement avancé et la recherche en droit et en économie. Dans ce domaine, une aide concrète à la gestion des bibliothèques pourra concerner la formation en matière de création de portails d'accès à des ressources documentaires électroniques dont beaucoup sont d'accès libre mais quasiment inutilisées depuis le Mali.

Enfin, comme à l'heure actuelle l'Université des sciences juridiques de Bamako n'organise pas de formation au-delà de la maîtrise (Bac +4), l'organisation d'un

master complet en droit est une action jugée prioritaire par nos partenaires maliens. Le soutien à ce projet consiste dans un premier temps à la participation active à sa structuration, mais l'ambition est surtout d'assurer sa qualité et sa pérennité. Pour cela, l'indépendance financière est cruciale, et nous misons notamment sur la coopération avec les universités ouest-africaines pour y parvenir.

L'introduction d'un partenariat universitaire concentré sur la promotion de l'enseignement avancé et la recherche dans un accord de coopération est ainsi un acte de soutien au développement des capacités à moyen terme. Ce choix est remarquable car ce volet n'a pas vocation à déboucher sur des résultats aussi concrets et immédiats pour la lutte contre la pauvreté que le développement rural, l'adduction d'eau, ou l'alphabétisation. Sans verser dans l'optimisme naïf, notre motivation pour ce type de coopération universitaire se fonde sur une profonde conviction qu'elle représente une contribution, même modeste, à l'effort de formation et donc de développement en Afrique subsaharienne, qui sera, n'en doutons pas, un phénomène majeur des décennies à venir. ♦